



PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR AUTOPARTAGE COVOITURAGE

Présentation à l'atelier
« Culture et Transition
Écologique »

12 mai 2022



DES TRANSFORMATIONS POSITIVES

Le Plan de Mobilité Employeur



PLANS DE MOBILITE EMPLOYEURS

Le Plan de Mobilité Employeur (PDMe) est un ensemble de mesures, dont l'objectif est d'optimiser les déplacements générés par l'activité d'une entreprise

Éléments de contexte : Le PDMe, une obligation légale ?

- En France : LOM (2019) La mobilité comme élément intégré aux NAO
 - Dans le canton de Genève : Encouragé dans le cadre de la LMCE (2016)
 - Obligatoire pour les entreprises dont 50 employé.e.s sont sur un même site et ayant un CSE
- Les PDMe intégrés à la boîte à outils à disposition des entreprises (tel que le FMD, la prise en charge à 50% des coûts TC, la démobilité, etc.).



PLANS DE MOBILITE EMPLOYEURS : LE DISPOSITIF MOBILITE PRO

- 2018-2021 : 20 plans de mobilités sur le territoire (4 000 employés)
- Objectif 2025 : 40 plans de mobilité supplémentaires concernant 10 000 employés (sur un total de 120 000 dans le Genevois français)

Le dispositif Mobilité pro est un accompagnement...

- ✓ Pour les employeurs du territoire qui souhaitent travailler sur les problématiques de mobilité et de dé-mobilité,
- ✓ Financé par le Pôle métropolitain et le fond INTERREG,
- ✓ Assuré par ekodev : société de conseil en Développement Durable.
- ✓ Les prestations répondent à différents besoins :
 - Un accompagnement sur une problématique bien définie (3 jours)
 - De la sensibilisation, communication (4,5 jours)
 - Un accompagnement pour structurer les enjeux (entre 14 et 16 jours de conseil)

GENEVOIS
FRANÇAIS Pôle métropolitain





LA MOBILITÉ DURABLE EN ENTREPRISE

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

POURQUOI VOUS LANCER DANS LA DÉMARCHE ?

Améliorer la mobilité des collaborateurs présente de nombreux bénéfices, pour eux comme pour vous !

POUR LES SALARIÉS



Qualité de vie & Bien-être

Moins de stress et de temps perdu, meilleur équilibre vie pro et vie perso...



Économies & Pouvoir d'achat

Diminution des frais liés aux déplacements (carburant, assurance, abonnements...).



Qualité de l'air & Santé

Réduction des risques de maladie (pollutions réduites, pratiques sportives...) et des risques routiers professionnels.

POUR VOUS, EMPLOYEURS



Productivité

Favoriser les synergies entre salariés et le bien-être au travail.



Engagement & Exemplarité

Réduction de votre impact environnemental.



Dialogue social & Marque employeur

Amélioration du climat social, fidélisation des collaborateurs & attractivité des talents.

POUR TOUS



Réduction des déplacements

Diminution du trafic routier.



Attractivité du territoire

Amélioration de la qualité environnementale du territoire.



Réduction de la pollution

Diminution des pollutions atmosphériques, sonores et visuelles.



LE PDME DANS LE GRAND ANNECY, A ANNEMASSE ET LE CANTON DE GENÈVE

LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT SUR CES TERRITOIRES

Annemasse Agglomération



TAC Mobilités
Et
TAC Pro

<https://www.tac-mobilites.fr/plan-mobilite-employeur>

Bassin Annécien



Grand Annecy
Agglomération

<https://www.agence-ecomobilite.fr/grand-annecy-salaries/>



SPL Agence Eco-mobilité

Canton de Genève



Etat de Genève
Office Cantonal des
Transports

<https://www.ge.ch/document/9675/telecharger-planmobilite@etat.ge.ch>

DES TRANSFORMATIONS POSITIVES

L'autopartage



L'AUTOPARTAGE, QUELS AVANTAGES POUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS ?

UN SERVICE POUR RÉDUIRE LA PLACE DE LA VOITURE

Quel est le comble pour une voiture ?

Elle est symbole de la mobilité, mais à 95 % immobile !

- **Gagner de l'espace public** : Limiter les voitures ventouses en faisant la promotion d'un usage raisonné de la voiture, grâce au libre service
- **Faciliter le changement de comportements de mobilité** : Inciter à se séparer des voitures sous utilisées (qui roulent moins de 10 000 kms/an et ne sortent pas tous les jours)
- **Massifier l'effet réseau**: Un opérateur engagé sur tout le Genevois français et à l'échelle nationale

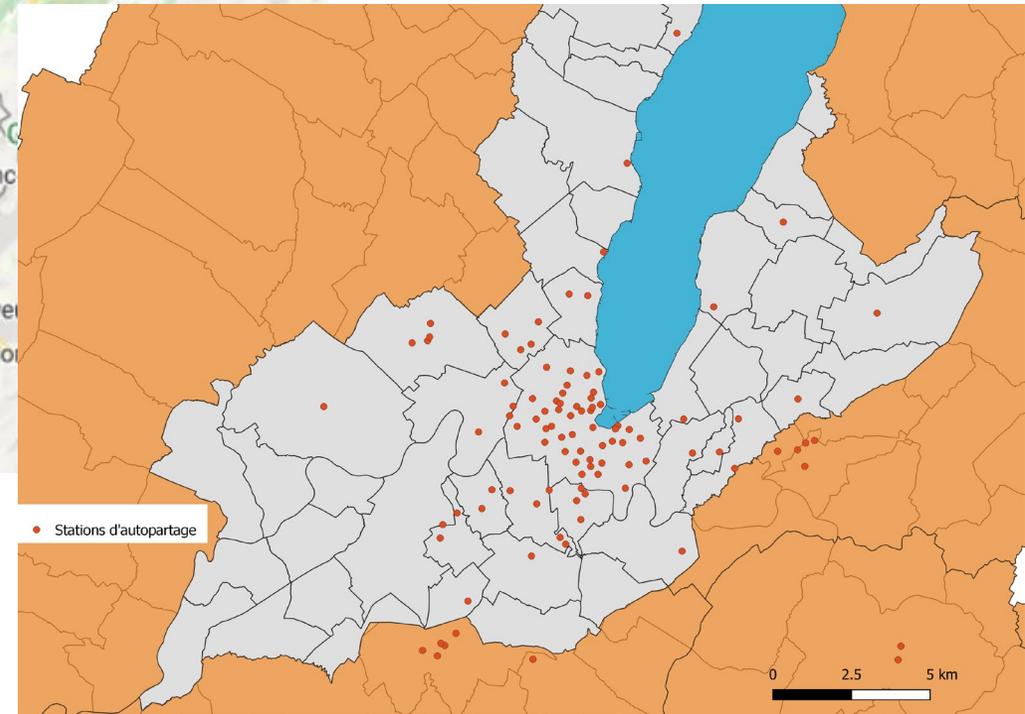
1 voiture en autopartage remplace 9 voitures individuelles

1 station d'autopartage remplace 15 places de stationnement



L'AUTOPARTAGE, QUELS AVANTAGES POUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS ?

LA SITUATION DES STATIONS D'AUTOPARTAGE DANS LE BASSIN LÉMANIQUE



DES TRANSFORMATIONS POSITIVES

Le covoiturage

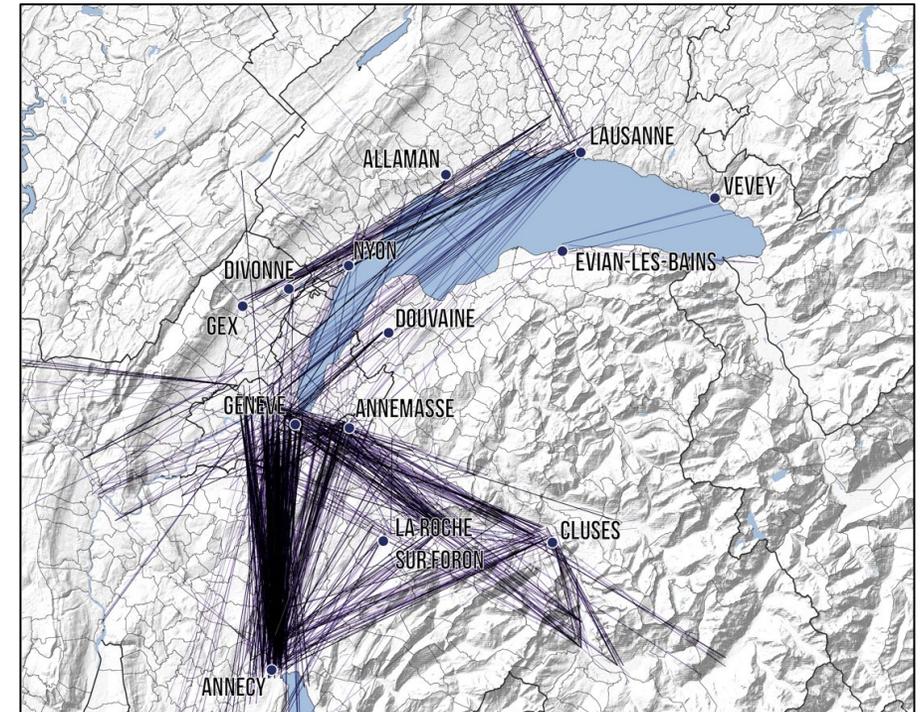
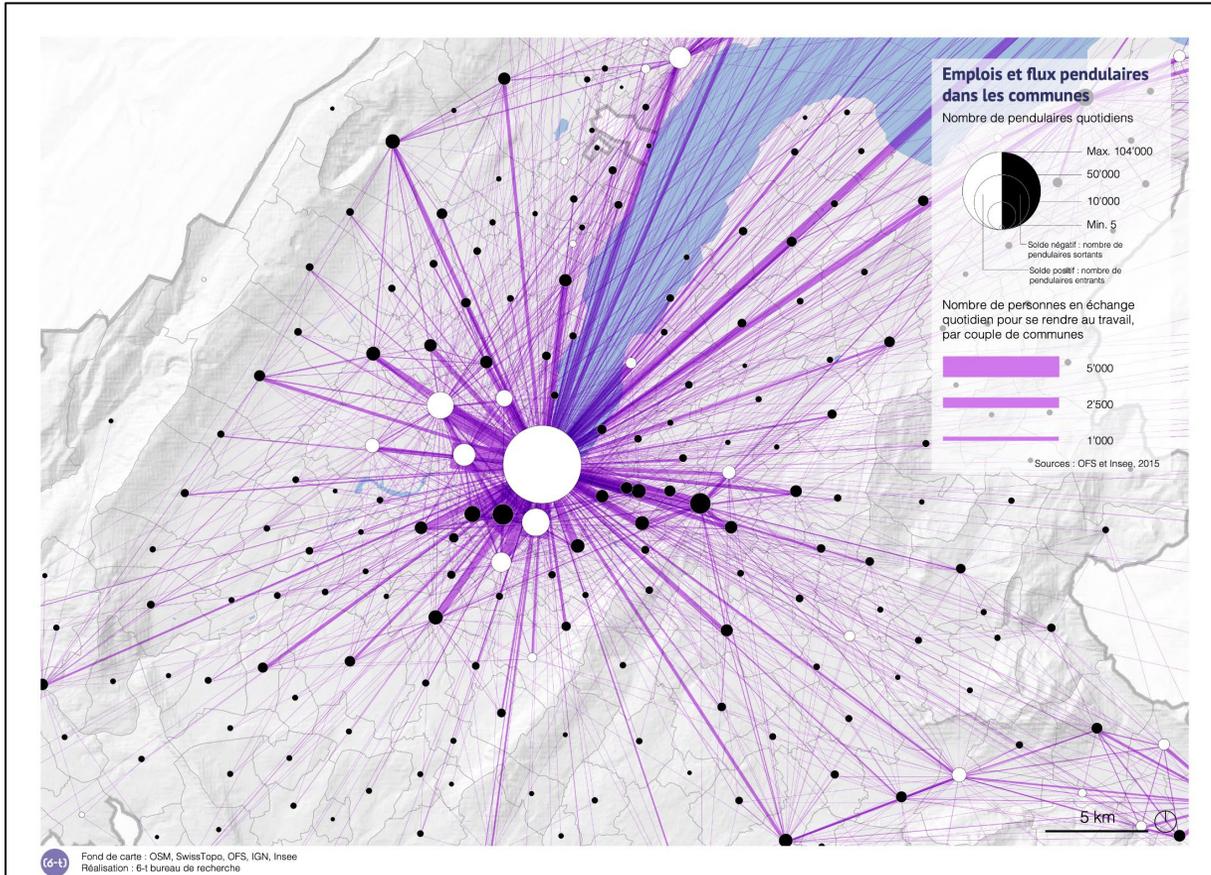


LA PRATIQUE DU COVOITURAGE DANS LE GRAND GENÈVE

- Une mobilité fortement structurée par les flux en direction du Canton de Genève
- Quid des mobilités liées à la pratique culturelle ?

Les actifs français travaillant en Suisse génèrent d'importants flux domicile-travail (42% des déplacements domicile-travail en 2016 sur le Genevois français sont transfrontaliers)

- La pratique du covoiturage elle aussi polarisée autour des agglomérations Genevoise et Lausannoise

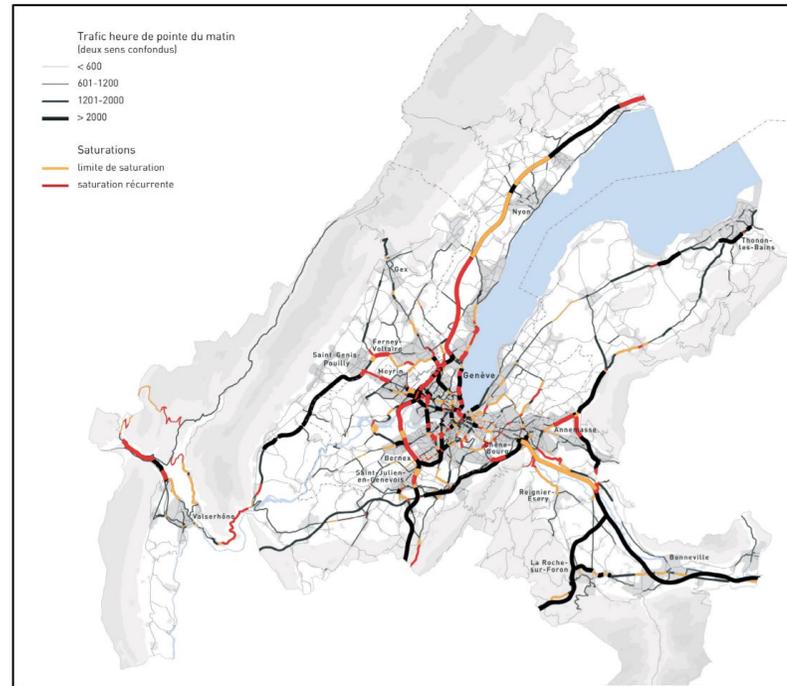
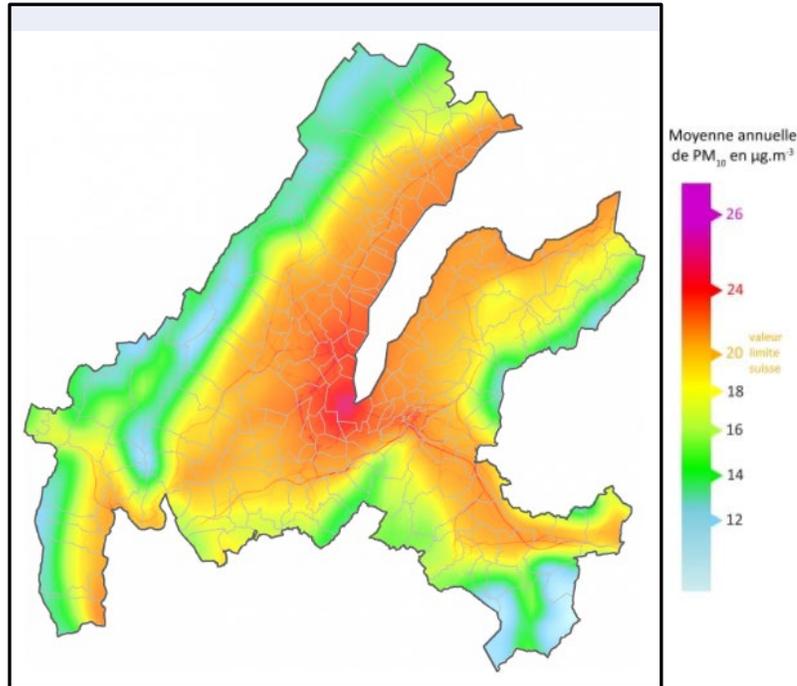




L'INTÉGRATION DU COVOITURAGE DANS LA POLITIQUE DE MOBILITÉ DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Le covoiturage envisagé comme une contribution à :

- Préserver le cadre de vie et la qualité de l'air dans le Genevois français
- Désaturer les réseaux routiers en capitalisant sur les sièges vides



Objectif à l'horizon 2030 :

- Doubler la part modale du covoiturage de 4% à 8%
- Augmenter le taux de d'occupation des véhicules de 1,2 à 1,4 pers./ vh

Selon une étude du bureau d'étude 6-T, passer de 1,2 à 1,4 occupants/véhicules permettrait d'économiser 35'000 vh/j sur les routes. Ce nombre serait équivalent au report modal engendré par le RER transfrontalier Léman Express



MOBILITÉ

4 LEVIERS D'ACTION POUR PROMOUVOIR LE COVOITURAGE



Utilisez les bornes de covoiturage



HéLéman
Valleiry-Bernex

HéLéman
Faucigny

INCITATIONS
FINANCIERES

COMMUNICATION
(site covoiturage-
léman.org)

4
leviers

INFRASTRUCTURE
(lignes de
covoiturage
dynamique, voies
réservées)

AMENAGEMENTS
POINTS DE
RENCONTRES
(signalétique)

Utilisez notre
moteur de recherche

Départ

Arrivée

En voiture Simone !

Go !

MOV'ICI
La Région

BlaBlaCar

e-covoiturage.ch

centrale
mobilité

mobicoop

klaxit

Les P+R



LE COVOITURAGE

LES SOLUTIONS DE SIMPLICITÉS PARFOIS LES PLUS EFFICACES ?

Selon l'étude de l'ADEME sur le covoiturage courte-distance :

- L'immense majorité des covoiturages se font en dehors des plateformes de covoiturage formel (BBCar, Klaxit, etc.) → 90 à 94 % entre proches, collègues, etc.
- Les besoins exprimés par les personnes portent majoritairement sur les mesures d'accompagnement de la part des collectivités et de l'État
 - P+R
 - Aires de covoiturage/ parking de covoiturage
 - Système de mise en relation



TOGETZER 

Le covoiturage entre amis !



GENEVOIS
FRANÇAIS Pôle
métropolitain

Yvan MOGLIA- Pôle métropolitain du Genevois français
yvan.moglia@genevoisfrancais.org

Interreg
France - Suisse

